

## Processus de création d'un Bistrot Mémoire & Accompagnement par l'Union des Bistrots Mémoire

### I- Le processus de création d'un Bistrot Mémoire

#### Un projet issu d'une construction collective

En moyenne, la création d'un Bistrot Mémoire dure entre 6 et 9 mois. La création d'un Bistrot Mémoire n'est pas le résultat d'une démarche individuelle mais d'une collaboration entre différents partenaires locaux. Ce point est essentiel car il garantit la pérennité et la notoriété du Bistrot Mémoire ainsi que sa complémentarité avec les autres dispositifs existants sur le territoire.



**Première étape : Mobiliser quelques acteurs clés du champ gérontologique et médico-social de votre territoire** *Clic, CCAS/CIAS, plateforme de répit, CDAS/Département...*

En fonction de vos liens avec ces acteurs et de vos habitudes de travail, vous pourrez choisir entre deux façons de procéder :

- Soit organiser une réunion avec les différents acteurs
- Soit procéder via des échanges individuels.

#### Les objectifs :

- Présenter le concept de Bistrot Mémoire
- Vérifier l'adéquation du projet de création avec les besoins sur le territoire ; Prendre en compte les spécificités locales et recherche d'une complémentarité avec l'existant
- Constituer un comité de pilotage, expliciter son rôle et ses missions.



**Deuxième étape : La première réunion du comité de pilotage**

Composé d'une dizaine de personnes, le COPIL réunit quelques acteurs locaux particulièrement intéressés par le projet. Il est conseillé de faire perdurer le COPIL au-delà de la période de création, pour garantir une meilleure communication en direction du public et des partenaires, faciliter la mobilisation d'intervenants, alimenter la dynamique de projet.



Cette réunion est co-animée avec votre référent de l'Union.

#### Les objectifs :

- Déterminer le porteur juridique du bistrot mémoire
- Réfléchir au lieu potentiel où se dérouleront les séances
- Préciser le rôle du psychologue (animation, coordination éventuelle) et organiser son recrutement
- Organiser la recherche des bénévoles
- Analyser les possibilités de financements du Bistrot Mémoire

**Dans l'intervalle...**

- Recherche du lieu du bistrot Mémoire
- Recherche des bénévoles et recrutement du psychologue
- Rencontre d'un autre Bistrot Mémoire



**Troisième étape : 2<sup>ème</sup> réunion du COPIL**



Si possible : participation souhaitée du psychologue / des bénévoles.  
Cette réunion est préparée avec votre référent de l'Union.

**Les objectifs :**

- Valider le choix du lieu du Bistrot Mémoire (la réunion peut se tenir dans ce lieu ou bien une visite peut être organisée)
- Déterminer le jour et la périodicité des séances, proposer des idées de thématiques et d'intervenants
- Déterminer la date de l'inauguration du Bistrot Mémoire
- Définir la stratégie de communication : Préparer la communication et mobiliser les canaux d'information des différents partenaires.

**Dans l'intervalle :**

- Préparation du dossier d'aide financière au démarrage en collaboration avec l'Union des Bistrots Mémoire



**Quatrième étape : 3<sup>ème</sup> réunion du COPIL**

Participation du psychologue / bénévoles.



Cette réunion est préparée avec votre référent de l'Union. Elle peut néanmoins être facultative si les objectifs sont travaillés lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage ou bien par mails/téléphone.

**Les objectifs :**

- Organiser la communication : inauguration et lancement des séances
- Organiser la formation de l'équipe (dispensée par l'Union)
- Valider les thèmes et le calendrier précis des premières séances et proposer des intervenants.

**Dans l'intervalle :**

- Formation de l'équipe (dispensée par l'Union des Bistrots Mémoire)
- Réalisation des supports de communication avec l'Union



### Dernière étape : L'inauguration du Bistrot Mémoire / réunion d'information publique

Il s'agit de réunir l'ensemble des acteurs locaux qui peuvent être concernés par le Bistrot Mémoire ou amenés à collaborer avec lui : Associations de soins à domicile, Médecins, Centres hospitaliers, consultation mémoire, Plateforme de répit, Équipes Spécialisées Alzheimer, Clic, CCAS, centres sociaux, associations luttant contre l'isolement des aînés, citoyens etc. Mais également la presse locale !



Votre référent vous aide à organiser cette inauguration et un représentant de l'Union y participe.

#### **Les objectifs :**

- Présentation du concept de Bistrot Mémoire
- Présentation de votre Bistrot Mémoire : lieu, périodicité, calendrier des séances, équipe (COPIL, psychologue, bénévoles)
- Point sur le rôle des participants à l'inauguration : relayer l'information auprès des malades et des aidants pour faire connaître le Bistrot Mémoire
- Inscrire le projet dans l'écosystème local
- Signature de la charte des adhérents de l'Union des Bistrots Mémoire

#### → Démarrage des séances de Bistrot Mémoire



## **II- L'accompagnement de l'Union des Bistrots Mémoire**

L'Union accompagne le projet à chaque étape de sa création, de la sollicitation initiale jusqu'à l'inauguration du Bistrot Mémoire.

Elle est d'abord l'interlocutrice de la structure ayant été à l'initiative du projet de création, puis celle du comité de pilotage du porteur du projet. Un.e référent.e de l'Union suivra le projet de création tout au long du processus.

L'Union des Bistrots Mémoire intervient sur le plan méthodologique, organisationnel et financier, notamment au travers des missions suivantes :

- elle fournit et explicite les éléments relatifs au concept de Bistrot Mémoire

- elle accompagne le premier diagnostic relatif à l'opportunité de création du Bistrot Mémoire
- elle participe à la première réunion du comité de pilotage et assiste le porteur dans la préparation des réunions suivantes.
- elle aide au recrutement de la psychologue et à la recherche des bénévoles ainsi qu'au choix du lieu.
- elle anime une journée de formation pour l'équipe du BM avant le démarrage des séances
- elle accompagne le montage du dossier d'aide financière au démarrage, le valide et le transmet aux partenaires financiers.
- elle soutient la communication pour le lancement du Bistrot Mémoire (kit de communication).

Le coût de l'accompagnement, à la charge du porteur du Bistrot Mémoire, correspond à un forfait de 1000€ (temps de travail, déplacements, outils et formation).

### III- L'aide financière au démarrage du Bistrot Mémoire

Deux groupes de protection sociale soutiennent le développement du réseau des Bistrots Mémoire : Agrica et Malakoff Humanis. Ces groupes apportent un soutien financier à l'Union ainsi qu'au démarrage de nouveaux Bistrots Mémoire.

L'aide au démarrage est sollicitée pour la première année de fonctionnement du nouveau Bistrot Mémoire. La demande est établie au vu du budget prévisionnel annuel établi par la structure porteuse, et sous réserve du respect de certaines conditions, attestées par l'Union des Bistrots Mémoire (cf fiche « aide au démarrage »).



#### Les fiches méthodologiques et documents utiles (avec liens) :

- N°1 Qu'est-ce qu'un Bistrot Mémoire ?
- N°2 Grands principes de fonctionnement d'un Bistrot Mémoire
- N°3 L'équipe d'un Bistrot Mémoire
- N°4 Séance type
- N°4bis Exemples de thèmes de séance
- N°5 Le bistrotier, la bistrotière
- N°6 Exemple de budget prévisionnel
- N°7 Mobiliser des bénévoles au sein du Bistrot Mémoire
- N°8 La formation de l'équipe du Bistrot Mémoire

- N°9 Fiche de poste du psychologue
- N°10 Demande d'aide au démarrage
- N°11 Communiquer pour faire connaître le Bistrot Mémoire
  - ★ Charte des adhérents
  - ★ Charte des bénévoles